

JOURNAL OFFICIEL NUMÉRIQUE

DE LA PRINCIPAUTÉ NUMÉRIQUE, SOUVERAINE ET NEUTRE DE SEBORGÀ

ORDONNANCES SOUVERAINES

Lois & Décrets

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE DE LA
PRINCIPAUTÉ DE SEBORGÀ

D.I.L.A.P.S

DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ NATIONALE

ANNONCE N° 1

OSP-2020/01-01

Portant abrogation des ordonnances N° OSP-2019/04-03 et OSP-2019/05-02
-----**Vu la Constitution ;**

Nous, Nicolas 1^{er}, Prince Souverain de la Principauté Numérique, Souveraine et Neutre de Seborga, par les pouvoirs qui nous sont conférés et reconnus,

ORDONNONS

Article premier : l'abrogation de l'ordonnance N° **OSP-2019/04-03** du 8 avril 2019, portant domiciliation de la Chancellerie, des Départements, de la DILAPS, Du Corps de Gendarmerie, de la Direction des Services Judiciaires, du Palais de Justice, de l'Administration pénitentiaire, de la DGSE-AS, de la DGSI, de la Maison du Prince, du Cabinet du Prince, de la Maison Souveraine Princièrè, de la Direction du Trésor, de la BCPS, de l'ASD et de l'INPS.

Article 2 : l'abrogation de l'ordonnance N° **OSP-2019/05-02** du 17 mai 2019, portant domiciliation de la Prévôté de Seborga.

Signé le 15 janvier 2020 par :
Son Altesse Sérénissime Nicolas 1^{er}